



LA SUISSE ET L'ENTITÉ DES NATIONS UNIES POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES (ONU FEMMES)

FAITS ET CHIFFRES

Mandat

ONU Femmes est l'entité des Nations Unies consacrée à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Cette organisation agit sur trois fronts : elle appuie les organes intergouvernementaux dans l'élaboration des normes mondiales en faveur de l'égalité des sexes ; elle aide les Etats membres des Nations Unies à appliquer ces normes en proposant son expertise et son appui financier ; enfin, elle soutient d'autres organisations du système des Nations Unies dans leurs efforts pour promouvoir l'égalité des sexes dans un grand nombre de domaines liés aux droits fondamentaux et au développement humain.

Type d'organisation

Entité des Nations Unies dotée de fonctions normatives et opérationnelles et de coordination

Institution

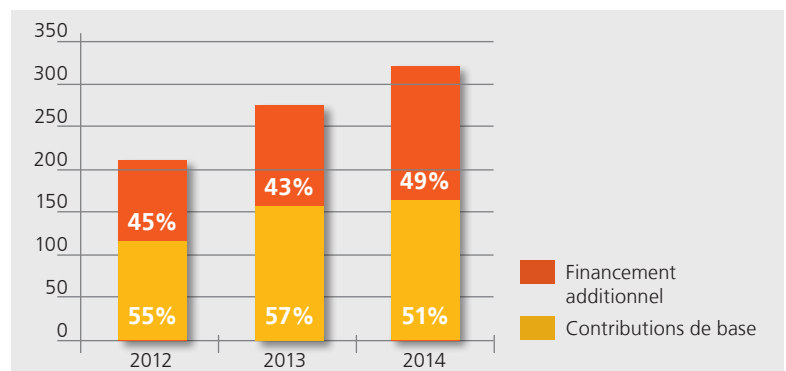
- **Direction de l'organisation** : Ms Phumzile Mlambo-Ngcuka (Afrique du Sud)
- **Siège** : New York
- **Nombre de bureaux** : 47 bureaux nationaux, 6 bureaux multinationaux, 6 bureaux régionaux, et programmes dans 30 pays
- **Nombre de collaborateurs (mai 2013)** : 431 (145 au siège et 286 dans les bureaux sur le terrain)
- **Fondée en** : 2010
- **Organe directeur** : Conseil d'administration composé de 41 membres tournants (la Suisse siège pendant la période de rotation 2013–2015)

Suisse (2014)

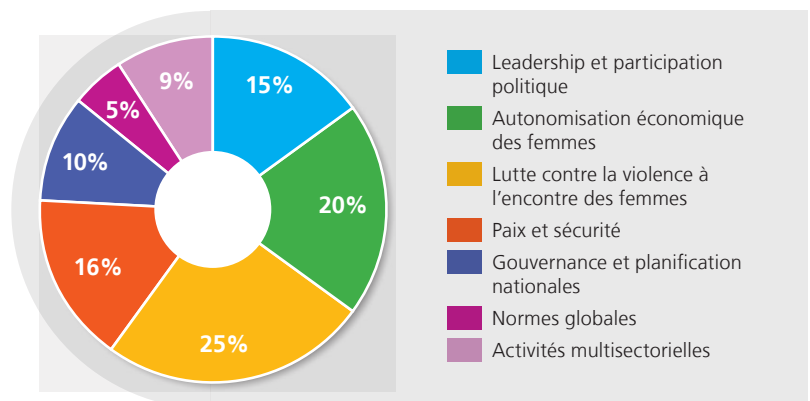
- **Contribution financière annuelle**
 - Contribution de base : 14 millions CHF
 - Financement additionnel : 8,59 millions CHF
- **Nombre d'employés suisses** : 6

Site Internet: www.unwomen.org

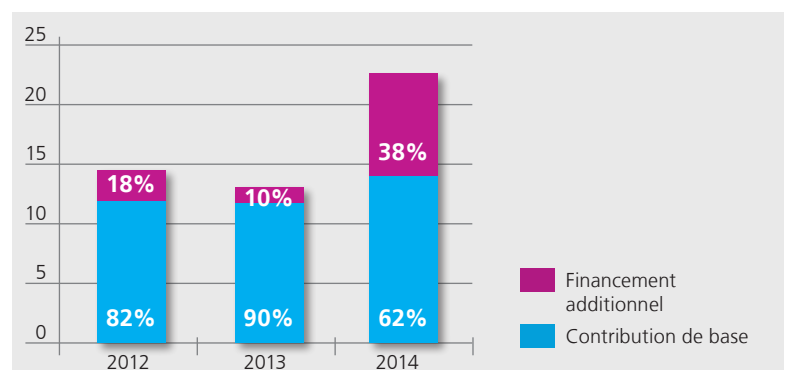
Recettes totales d'ONU Femmes (en millions CHF)



Dépenses d'ONU Femmes par domaine d'intervention (2014)



Contributions de la Suisse (en millions CHF)



ONU FEMMES

Mandat

ONU Femmes est l'entité des Nations Unies consacrée à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Elle a été créée en 2010, dans le cadre du processus de réforme de l'ONU, pour accélérer l'élimination de toute discrimination à l'encontre des femmes et des filles et atteindre plus rapidement l'égalité entre hommes et femmes.

ONU Femmes découle de la fusion du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), du Bureau de la Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes (OSAGI), de la Division de la promotion de la femme (DAW) et de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW).

Malgré les progrès réalisés en matière d'égalité des sexes, les disparités entre hommes et femmes ainsi que la discrimination à l'encontre des femmes et des filles perdurent dans des domaines comme la participation politique, le leadership, les opportunités économiques, les salaires, les tâches non rémunérées liées au travail domestique et aux soins, auxquels s'ajoutent les violences faites aux femmes et aux filles.

Pour répondre à ces défis, la mission d'ONU Femmes s'articule autour de trois rôles :

1. Le rôle normatif : soutenir les organes intergouvernementaux, comme la Commission de la condition de la femme, dans l'élaboration de politiques, de règles et de normes mondiales visant à instaurer l'égalité des sexes ;
2. Le rôle opérationnel : aider les Etats membres à appliquer ces règles en leur fournissant des conseils en matière de législation, de politiques, de stratégies et de programmes, de même qu'un appui technique et financier approprié, et en forgeant des partenariats efficaces avec la société civile pour réduire les disparités hommes-femmes ;
3. Le rôle de coordination du travail du système des Nations Unies : promouvoir, coordonner et suivre les efforts engagés par l'ensemble du système onusien pour garantir aux femmes le plein exercice de leurs droits, l'égalité des chances et l'égalité des sexes, conformément aux engagements pris par les Nations Unies en la matière.

Objectifs à moyen terme

Fondés sur le principe d'égalité inscrit dans la Charte des Nations Unies, les objectifs stratégiques d'ONU Femmes pour 2014–2017 sont les suivants :

- Les femmes ont un pouvoir d'initiative et de participation en matière de prise de décisions à tous les niveaux;
- Les femmes, notamment les plus pauvres et les plus marginalisées, acquièrent leur autonomie économique et profitent du développement;
- Les femmes et les filles vivent à l'abri de la violence;
- La paix, la sécurité et l'action humanitaire procèdent de la participation des femmes;

- La gouvernance et la planification nationale reflètent pleinement les engagements et les priorités concernant l'égalité des sexes;
- Un ensemble complet et dynamique de normes, politiques et règles mondiales en matière d'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est en place et est appliqué dans l'action par les gouvernements et les autres parties prenantes à tous les niveaux.

Résultats

Avec son triple rôle, ONU Femmes est dans une position idéale pour accélérer la réduction de la discrimination à l'encontre des femmes. Comme le montrent les exemples suivants, les programmes mis en œuvre dans le monde entier ont donné des résultats encourageants, qui ont contribué à atteindre les objectifs stratégiques d'ONU Femmes.

Renforcer le leadership et la participation des femmes

ONU Femmes aide les pays à renforcer le leadership politique des femmes et donne à celles-ci les moyens de développer leurs compétences en tant que candidates et femmes politiques à part entière, tout en veillant à ce que la gestion des élections prenne en considération les préoccupations des femmes.

En 2014, ONU Femmes a œuvré dans ce domaine dans plus de 60 pays. En Bolivie, par exemple, l'engagement aux côtés du tribunal électoral et des partenaires onusiens visant à faire en sorte que les partis politiques se conforment aux nouvelles réglementations sur la parité des sexes a donné des résultats spectaculaires lors des élections de 2014. La Bolivie est ainsi devenue le troisième pays au monde à instaurer la parité dans sa chambre basse (51 %). De même, les élections de 2014 en Guinée-Bissau ont permis de consolider la stabilité encore fragile à la suite des violences politiques auxquelles le pays avait été en proie. ONU Femmes a contribué à garantir que le processus électoral favorise l'implication d'un plus grand nombre de femmes. Elles sont plus de 4000 à avoir reçu une éducation civique, plusieurs centaines à avoir été formées comme observatrices électorales, et cinquante à s'être présentées.

Autonomisation économique des femmes

Même s'il est indéniable que l'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail accélère la croissance, nombre d'entre elles ne parviennent à trouver que des emplois informels mal rémunérés. Ces femmes ne sont pas protégées par la législation du travail et ne bénéficient d'aucune prestation sociale. En 2014, ONU Femmes a aidé 76 pays à transformer le fonctionnement de leur économie afin que les femmes en profitent d'avantage. Cet objectif a été atteint grâce à la mise à la disposition des femmes de nouvelles compétences et technologies, à la conception de politiques tenant compte de la problématique hommes-femmes et à la garantie de la protection sociale. ONU Femmes a également contribué à promouvoir la résilience face au changement climatique dans la mesure où la pauvreté, la

discrimination liée au sexe et les chocs climatiques interagissent de manière significative. Dans les 10 districts les plus pauvres et les plus vulnérables du Bangladesh, par exemple, ONU Femmes a créé des groupes de résilience face aux catastrophes, qui permettent de s'informer sur les effets du changement climatique et sur la façon de minimiser les risques. Les membres les plus défavorisés ont reçu une formation et un apport financier pour lancer de micro-entreprises, comme l'élevage de poulets et de chèvres ou le commerce artisanal.

Le Fonds pour l'égalité des sexes, soutenu par la Suisse, constitue un instrument important en matière d'autonomisation politique et économique des femmes. Ce fonds s'engage à appuyer des programmes innovants et très efficaces générant des résultats concrets dans la vie des femmes, notamment de celles qui sont marginalisées (y compris celles issues des milieux ruraux, les jeunes, les employées de maison et les autochtones), de leurs familles et de leurs communautés. Au cours des cinq dernières années, le Fonds pour l'égalité des sexes a octroyé 56,5 millions USD à 96 programmes bénéficiaires dans 72 pays. A ce jour, les programmes de ce type ont permis de toucher 9,4 millions de bénéficiaires directs : des femmes, des filles et des jeunes garçons. Le fonds permet à des initiatives locales de voir le jour grâce à un soutien technique et financier. Les organisations de la société civile bénéficient d'une formation et d'un accompagnement pour gérer leur programme et effectuer le suivi des résultats.

Lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles

La lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles occupe désormais une place plus importante dans les programmes de sécurité mondiale. Les actions spécifiques des défenseurs des droits des femmes ont permis d'intégrer cette problématique dans les nouvelles lois et politiques de nombreux pays. Néanmoins, la violence sexuelle et sexiste demeure un problème planétaire : courant 2014, ONU Femmes a apporté son soutien à 80 pays dans leur lutte contre ce fléau.

ONU Femmes conduit un programme commun en collaboration avec le FNUAP afin d'encourager, dans le monde entier, la disponibilité et d'améliorer la qualité des services essentiels pour les femmes et les filles ayant survécu à des actes de violence. Fin 2014, des normes relatives aux soins de santé ainsi qu'aux réponses policières et judiciaires ont été développées. Elles seront expérimentées dans 10 pays. Au Rwanda, par exemple, ONU Femmes a participé à la construction de centres délivrant des services médicaux, juridiques, psychosociaux et de protection aux victimes de violences.

Représentation des femmes dans les processus de paix et de sécurité

Entre 1992 et 2011, 9 % seulement des négociations de paix ont été menées par des femmes. L'exclusion

de la reconstruction post-confliktuelle limite les possibilités de se refaire, d'obtenir réparation des préjudices subis, et de façonner les réformes juridiques et les institutions publiques. ONU Femmes cherche à renforcer le rôle des femmes dans les processus de paix et de sécurité ainsi que dans les réponses humanitaires.

En 2014, les activités de consolidation de la paix comportaient des stages de formation destinés aux juges, aux procureurs et aux enquêteurs pour leur apprendre à traiter les crimes de guerre impliquant des violences sexuelles au Kosovo. En Colombie, ONU Femmes a appuyé les efforts de participation des femmes aux pourparlers de paix en leur proposant une formation à la négociation.

Elaboration de plans et budgets nationaux, sectoriels et locaux plus axés sur l'égalité hommes-femmes

En 2014, ONU Femmes a soutenu 73 pays dans leurs efforts pour instaurer ou renforcer la perspective du genre dans leur budget et plans de développement nationaux, sectoriels et locaux et/ou dans leurs cadres de suivi des résultats. En Jordanie, ONU Femmes a préconisé l'élaboration d'un budget sensible au genre, lequel a été décidé en 2013 et mis en œuvre en 2014. Les allocations budgétaires en faveur de l'égalité des sexes sont passées de 1,9 milliard USD en 2013 à 2,15 milliards USD en 2014, et tous les ministères incluent la problématique hommes-femmes dans leurs plans et budgets. En Inde, ONU Femmes a appuyé le ministère du développement rural à introduire des dispositions générales pour toucher les femmes dans les programmes d'autonomisation économique englobant des questions centrales comme les moyens de subsistance en milieu rural, l'emploi, la protection sociale et le logement.

SUISSE

Les priorités et les activités d'ONU Femmes, à savoir la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, correspondent parfaitement aux priorités stratégiques de la Suisse énoncées dans le Message du Conseil fédéral à l'intention du Parlement concernant la coopération internationale 2013 – 2016. La Suisse a non seulement approuvé la résolution qui a mené à la création d'ONU Femmes, mais elle s'est également montrée très active dans les négociations qui ont permis l'adoption de cette résolution. En sa qualité d'Etat membre de l'ONU, la Suisse s'est engagée à respecter les objectifs formulés dans la mission d'ONU Femmes. De plus, la promotion de l'égalité entre hommes et femmes dans tous les organismes des Nations Unies, qui fait partie de la mission d'ONU Femmes, est l'une des priorités de la Suisse.

Considérant l'accent placé sur les plus pauvres et les plus défavorisées ainsi que l'effet positif que l'égalité des sexes peut avoir sur la croissance économique

et le développement inclusif, la contribution de la Suisse à ONU Femmes concorde également avec la priorité transversale visant à réduire la pauvreté.

Objectifs de la Suisse à moyen terme

La Suisse s'est fixé les objectifs suivants pour 2014–2017 :

- renforcer les capacités et accroître l'impact d'ONU Femmes en matière de participation politique des femmes, de leadership, d'intégration de l'égalité des sexes dans la planification et la budgétisation publiques, d'autonomisation économique des femmes et d'élimination de la violence à l'égard des femmes ;
- consolider le rôle d'ONU Femmes pour parvenir à une coordination plus efficace du système des Nations Unies et à une réforme visant à atteindre l'égalité des sexes ;
- encourager ONU Femmes à développer des partenariats stratégiques et à planifier des programmes communs avec d'autres organisations de l'ONU ainsi qu'avec la Banque mondiale ;
- améliorer l'efficacité opérationnelle d'ONU Femmes et institutionnaliser une culture de la gestion axée sur les résultats grâce au suivi continu, la redevabilité, la gestion des connaissances et l'évaluation.

Résultats de la collaboration entre la Suisse et ONU Femmes

La Suisse a joué un rôle important dans la création d'ONU Femmes et s'implique très activement dans son Conseil d'administration. L'expérience de la Suisse ainsi que sa connaissance approfondie du contexte opérationnel et du processus de réforme de l'ONU sont largement reconnues et contribuent à sa solide réputation au sein de la direction et du Conseil d'administration d'ONU Femmes.

Quelques avancées imputables à la coopération suisse

- La Suisse a œuvré à la mise en place d'une programmation et d'une coordination efficaces, d'une part dans le cadre du travail avec ONU Femmes et d'autre part au sein du système onusien dans son ensemble. La cohérence a été renforcée par le dialogue sur les politiques ainsi que par l'engagement de la Suisse aux côtés du Conseil d'administration afin de favoriser le développement de programmes communs pour les équipes de pays des Nations Unies en matière d'égalité des sexes.
- La Suisse a contribué de manière significative à l'intégration d'un objectif de développement durable à part en vue de parvenir à l'égalité hommes-femmes et à l'autonomisation des femmes et des filles dans le programme pour l'après-2015. La Suisse a en outre préconisé l'intégration d'objectifs spécifiques tenant compte du sexe dans l'ensemble du cadre du développement durable.
- En menant un dialogue politique et en facilitant les contacts au niveau national, la Suisse a contribué à renforcer la coopération d'ONU Femmes avec

la Banque mondiale et les autres organismes de l'ONU.

- La Suisse a participé au développement de la politique d'évaluation d'ONU Femmes et au renforcement de l'efficacité de cette entité en finançant la formation de son personnel en matière d'évaluation et de suivi des résultats. La Suisse a également établi des partenariats avec le Bureau de l'évaluation afin de renforcer la gestion axée sur les résultats.
- La participation de la Suisse au dialogue du Groupe d'Utstein, qui rassemble des pays donateurs partageant la même vision, favorise l'émergence d'une communauté de vues sur la problématique de l'égalité des sexes.

Avec une contribution aux ressources ordinaires de 14 millions CHF pour 2014, la Suisse se place parmi les quatre principaux donateurs d'ONU Femmes. Compte tenu de son expertise du système onusien et de l'expérience tirée de sa coopération bilatérale sur le terrain, la Suisse participe activement au partage des connaissances et des meilleures pratiques. La promotion de l'égalité des sexes, des droits des femmes et des politiques de développement en faveur de l'autonomisation des femmes fait partie des priorités de la Suisse dans le cadre de son engagement multilatéral et de ses obligations internationales.

DÉFIS D'ONU FEMMES

L'un des défis qu'ONU Femmes doit relever consiste à assurer les contributions régulières aux ressources ordinaires afin de pouvoir mener à bien sa mission. La Suisse joue un rôle-clé en accordant la priorité à sa contribution au financement de base.

Les tâches majeures consistent à la consolidation de son expertise sur le terrain ainsi que l'utilisation de son rôle de coordination pour continuer à promouvoir l'égalité des sexes dans le travail normatif et opérationnel du système onusien constituant. Les synergies et partenariats avec le secteur privé, la société civile et avec les acteurs du développement est indispensable pour mener à bien l'action et les moyens nécessaires à l'accomplissement de cette mission. Pour parvenir à l'égalité hommes-femmes, il est nécessaire de sensibiliser les personnes et d'opérer un changement dans les mentalités, dans la manière d'aborder les écarts très fréquents entre les sexes dus à des normes, des valeurs sociales et des pratiques discriminatoires. C'est pourquoi il est essentiel d'associer les garçons et les hommes à cette entreprise, en vue de réunir la moitié de l'humanité pour soutenir l'autre au bénéfice de tous.

Contact:

global.institutions@eda.admin.ch